

La Maison-Dieu 181, 1990, 119-130

Paul DE CLERCK

THÉOLOGIE, HISTOIRE ET TRADITION

ACCENTS MAJEURS D'UN DÉBAT

LA « Journée Duchesne » du 20 décembre 1989 comportait les exposés de Cl. Bressolette (Cl.B.), P.-M. Gy et J.-Y. Hameline (J.Y.H.). Elle s'est clôturée par une « table ronde » qui rassemblait les trois conférenciers ainsi que l'abbé A. Haquin (A.H.), professeur de théologie sacramentaire à l'Université catholique de Louvain, qui avait présidé la séance du matin, et P. De Clerck (P.DC), directeur de l'Institut supérieur de liturgie et animateur du débat. Les participants étaient eux aussi conviés à prendre la parole, même si la discussion se déroula davantage entre les intervenants de la journée.

On se plaît à citer, en exergue, un passage de la Préface écrite par Duchesne pour ses *Origines du culte chrétien* :

« Il me reste à dire que j'ai entendu faire œuvre d'historien, d'antiquaire si l'on veut, sans qu'il y ait dans mon

esprit la moindre idée de protester contre les changements que les siècles ou les décisions de l'autorité compétente ont introduits dans les usages liturgiques. On peut porter intérêt à l'histoire des Mérovingiens sans être soupçonné d'entretenir de secrètes rancunes contre Pépin d'Héristal et Hugues Capet.

Je n'ai pas non plus visé à l'édification directe. Ce livre n'est sûrement pas tel qu'on puisse l'emporter à l'église pour y suivre comme il convient les cérémonies du culte. Il y en a un qui a été écrit à cette fin et qui s'y trouve admirablement approprié : c'est l'Année liturgique de Dom Guéranger. Cependant si mon livre n'est qu'un livre d'étude, je ne pense pas que sa lecture ait pour effet de diminuer chez qui que ce soit le respect, le pieux attachement, auquel ont droit les rites vénérables de notre vieille mère l'Église catholique. »

Histoire et théologie : une question récurrente

P.DC : Une question fut constamment sous-jacente aux exposés de la journée, celle des rapports entre histoire et théologie et de la compréhension que l'on a de ces deux disciplines. Duchesne lui-même, sa *Préface* est très significative à ce propos, se situe comme historien, mais en même temps il tient à se défendre de faire de la théologie : comme s'il soupçonnait que son œuvre pouvait avoir des répercussions théologiques ! Le dernier exposé a mis en relief un aspect particulier de ces relations ; le mouvement liturgique, pour emporter la conviction, a besoin d'un mythe porteur et ne craint pas, en ce sens, d'en appeler à la pureté des origines ; mais sa rencontre avec l'histoire ne se fait pas sans tension, car celle-ci risque, dans la rigueur de ses analyses, de montrer l'approximation de l'image des origines ainsi reconstruite pour les besoins de la cause. Élan et enthousiasme, d'un côté, rigueur et travail, de l'autre !

L.-M. Chauvet : Cette question des rapports de l'histoire et de la théologie est un problème récurrent, ces dernières années ! Pour se limiter à l'Institut catholique de Paris, la Section A a tenu en janvier 1987 un Colloque intitulé « Faire de l'histoire en théologie »¹. Les enseignants de l'Institut supérieur de liturgie, pour leur part, ont consacré plusieurs séances d'atelier à réfléchir à ces mêmes questions, tout en faisant émerger la notion de tradition². Et voilà qu'aujourd'hui la question rebondit à nouveau ! Que signifie donc cette insistance, en 1989, par rapport soit à la liturgie, soit à la sacramentaire, soit à la théologie de manière plus globale ? Il me semble que même quand Duchesne fait l'histoire de manière neutre, comme il le prétend dans sa préface, en fait il y a là une part d'artifice.

Duchesne, Casel et Botte

P.M. Gy : Je ne puis m'empêcher de rapprocher trois grands noms de la science liturgique depuis un siècle, Louis Duchesne, Odon Casel et Bernard Botte. La fécondité du premier tient très précisément à ce qu'il a refusé d'être autre chose qu'historien. Dans la dialectique entre divers charismes, le sien fut de faire de l'histoire pure, de tendre à fournir la pureté de la contribution historique sur les faits, sans qu'on ait jamais l'impression, en le lisant, qu'il vous sert autre chose, sous couvert d'histoire. Servir l'histoire, c'est lui faire faire son métier, et pas un autre.

Odon Casel, pour sa part, est un homme plus intuitif ; sa vision des mystères et de la *Mysteriengegenwart* a été décisive pour la théologie sacramentaire de ce siècle. Mais son point faible, il faut le reconnaître, est son incapacité à faire de l'histoire pure ; historiquement, on n'est jamais sûr de ce qu'il avance, alors même qu'il

1. Les Actes en ont été oubliés dans la *Revue de l'Institut catholique de Paris* n° 24, 1987/3, 6-198.

2. Cf. *La Maison-Dieu* n° 178, 1989/2.

réclame l'authenticité historique de son propos. Cela n'enlève cependant rien d'essentiel à sa fécondité en théologie.

Quant au père B. Botte, il représente, comme Duchesne, un type d'historien méfiant envers la théologie. Mais leur intérêt à tous deux, paradoxalement, est qu'ils font de l'histoire d'une qualité telle qu'elle s'avère extrêmement fructueuse en théologie ! La fécondité de la science liturgique depuis Duchesne est exactement celle-là : être assez purement histoire pour être stimulante en théologie.

Le père Botte était cependant plus lié aux textes que ne l'était Duchesne ; rappelons-nous que le premier chapitre des *Origines* est consacré aux « circonscriptions ecclésiastiques ».

P.DC : Pour rendre justice au père Botte, il faut se souvenir que sa première formation est celle d'un philologue, et que son premier enseignement fut celui de l'exégèse. C'est à partir de là, et à la demande de ses supérieurs, qu'il est venu à la liturgie. Il est fort utile d'avoir cela à l'esprit, car ses travaux, comme beaucoup d'autre, relèvent-ils véritablement de l'« histoire de la liturgie » ? Ne s'agit-il pas, plus modestement, de l'histoire des textes utilisés dans l'action liturgique ? Mais celle-ci s'avère être bien autre chose qu'un livre ! Considère-t-on suffisamment la durée, l'espace, le cérémonial, les ministres... sans rien dire de l'assemblée, si souvent négligée ? Pour ne prendre qu'un exemple, n'est-il pas regrettable de voir à quel point les « histoires de la liturgie » ignorent celle de la musique et du chant, qui cependant donnent leur couleur à l'action liturgique tout autant que les textes du sacramentaire ? Pour ne rien dire des problèmes épistémologiques posés par la transplantation de textes liturgiques d'une époque à l'autre...

Fonction de l'histoire en théologie

P.DC : Peut-on reprendre le débat sur histoire et théologie ? On a dit la vertu de la distinction des disciplines, mais le fait est qu'elles entretiennent des rapports étroits ; les historiens du modernisme ne nous dédiront pas sur ce point. On a parfois le sentiment que l'histoire sert à la justification théologique ; rappelons-nous les anciens manuels et leur *probatum ex traditione*. L'histoire est utilisée pour légitimer des positions théologiques, aussi bien le *statu quo* que des réformes, d'ailleurs.

Cl.B : La fécondité de Duchesne, sous ce rapport, vient de ce qu'il veut viser la vérité historique sans faire appel à d'autres disciplines, ce qu'il appelle « les théories venues d'ailleurs ». Il ne veut pas qu'on lui fasse dire quelque chose au nom d'une autre discipline. Il tient à dire ce qu'il croit être la vérité, après l'étude scientifique de la documentation. Il s'oppose constamment à la « fausse apologétique », qui repose sur des faits mal établis, et qui s'effondre sous les coups d'un travail historique un peu sérieux. La « légitimation par l'histoire » est absolument en dehors de ses perspectives.

Il faut ici attirer l'attention sur la formation scientifique de Duchesne ; il a été formé à « l'École pratique des hautes études », c'est-à-dire à la pratique de la rigueur méthodologique ; les cours de Sorbonne, il les a très peu suivis, sauf pour la licence, et, à Rome, il a préféré aux cours de Perrone ou de Franzelin la découverte des catacombes et des musées. Il a tâté les pierres. C'est un esprit positif.

Un intervenant : Absolument. D'ailleurs rappelons-nous que la 4^e Section des hautes études s'appelait alors « Section des sciences historiques et philologiques ».

Cl.B : Duchesne est un « positif », qui ne s'intéresse guère aux questions épistémologiques ; sans doute était-il peu préparé pour s'y lancer.

P.M. Gy : Trop positif pour être positiviste !

P. Colin : Il fait partie de ce que Gusdorf a appelé, à propos du manuel de Langlois et Seignobos, le « positivisme méthodologique ». C'est la conviction qu'il existe une méthode rigoureuse qui, une fois appliquée, livre le résultat escompté, la vérité sur la chose. Cette position n'inclut pas nécessairement le positivisme philosophique. Dans cette ligne, peut-on avoir un éclaircissement sur le sens du titre de Duchesne, *Origines du culte chrétien* ? De quelles origines s'agit-il ? Des principes ? De la constitution ?

Le titre du livre

P.M. Gy : A mon avis, la notion d'« origine » du christianisme est dominée, dans ces deux décennies-là, par E. Renan. Il faut rappeler à cet égard l'ouverture de la *Préface* du livre de Duchesne, que j'ai citée vers la fin de mon exposé.

On peut émettre l'hypothèse suivante. Duchesne, breton comme Renan, a fait sa leçon inaugurale sur « Les origines du christianisme » ; c'est parfaitement clair comme attaque ! Plus tard il diffuse son cours sous le nom de « Origines chrétiennes ». Sans doute estimait-il qu'il n'était pas utile d'insister ! Mais l'éditeur a pensé que le titre ferait mieux comprendre le propos du livre. A mes yeux, une part importante de l'intérêt du livre est quand même là, car la notion d'« Origines du christianisme » me paraît, dans ces années-là, dominée par la question de savoir si elles se trouvent effectivement en Jésus Christ.

A.H. : Pareil titre pouvait gêner Duchesne dans son souci de précision, car il commence effectivement son étude au quatrième siècle ! Le sous-titre circonscrit beaucoup mieux le contenu du livre, mis à part le chapitre introductif.

Cl.B. : Il faut entendre ce que Duchesne en a dit lui-même dans sa Préface, et que le P. Gy a cité dans son exposé. « La conjecture a vraiment trop à faire pour ces temps-là [avant le 4^e siècle]. Mieux vaut descendre un peu plus bas et procéder sur des renseignements à la fois sûrs et abondants. » C'est tout Duchesne, dans sa méthode historique, qui se livre là. Le titre est trop ambitieux par rapport à ce qu'il présente.

La Tradition : de grands moments... et d'autres ?

P.M. Gy : Je suis tout à fait d'accord avec ce que J.-Y. Hameline a dit de la fonction évaluatrice de la science liturgique, et en même temps en désaccord avec la manière dont cette fonction s'exerce parfois, qui fait en sorte que l'historien applique sa grille d'analyse, rarement adéquate, sur les faits qu'il veut décrire. Le résultat, c'est qu'il n'apprend plus rien des faits ; il les fait comparaître devant son tribunal !

J.Y.H. : On dit, ainsi, que des époques n'ont eu que peu le sens liturgique, que d'autres l'ont eu beaucoup plus grand. Le 4^e siècle, par exemple, présente des modélisations de l'Initiation chrétienne qui ont fasciné les chercheurs ; on y trouve un fonctionnement des rituels plus heureux qu'à d'autres époques. Symétriquement, il faut reconnaître que la liturgie n'a pas toujours fonctionné au mieux de ses ressources. Par contre, certains moments apparaissent immenses ; pourquoi donc sommes-nous revenus à la prière eucharistique de la *Tradition apostolique* ? Le sens liturgique (d'aujourd'hui) recherche le sens liturgique (d'hier) ; c'est là le critère. On se reconnaît dans un goût. Mais cela peut dériver vers des reconstitutions historiques...

P.M. Gy : Vous dites ce que l'on peut dire de mieux à cet égard...

J.Y.H. : L'histoire nous révèle aussi des incohérences. Par exemple, quand certains disent que les Francs n'ont rien compris à la liturgie romaine qui s'implantait en leurs territoires, et que c'est la raison pour laquelle s'est développée l'allégorie... Aujourd'hui encore, les réformateurs ont bien dû faire le tri, se situer par rapport à des modèles antérieurs qu'ils pensaient légitimes, et se débarrasser de ce que l'analyse historique leur avait révélé être des scories. Par exemple la suppression des prières au bas de l'autel...

P.M. Gy : ... mais non celle de la fête de la Trinité, souhaitée cependant par certains liturgistes. Pareille réforme doit comporter des éléments auto-régulateurs, que pourtant je ne parviens pas à me formuler clairement.

J.Y.H. : C'est l'idée du « sens liturgique » qui fait la différence. Lisez par exemple la contribution de Dom P. de Puniet à la *Semaine liturgique* de 1913, sur la méthode historique ; il y pose bien la question, en se situant dans la lignée de Duchesne³.

Fr. Laplanche : Comment rendre compte, en histoire, de ce que des liturgistes actuels nomment des « excroissances liturgiques », comme on en taxe par exemple les saluts et processions au Saint-Sacrement ? Alors que l'historien est bien forcé de constater que ces pratiques revêtent à l'époque une importance considérable ! On dit aujourd'hui : « Ce n'est pas cela, la véritable liturgie catholique, et on va la réformer », alors qu'à l'époque on pense exactement l'inverse !

J.Y.H. : De fait, j'ai montré qu'apparaît, à la fin du 19^e siècle, l'idée d'évaluation de la liturgie par l'histoire, accompagnée d'une idée réformatrice ; on se propose de supprimer les excroissances, ou de rendre vigueur à des

3. Dom P. de Puniet, « La Méthode en matière de Liturgie », dans *Cours et conférences des Semaines liturgiques*, Cinquième Semaine, Louvain, 10-14 août 1913, t. II, Louvain, 1914, 41-77.

rituels en mauvaise santé. Et cela n'a fait que se renforcer, jusqu'aux réformes que nous avons connues.

P.M. Gy : Je préférerais employer l'histoire en un sens non évaluatif, et situer l'évaluation dans le domaine proprement théologique. L'historien n'a pas à dire que telle époque est meilleure qu'une autre ; il a à comprendre. Cependant l'histoire peut aider le théologien ; grâce à elle, il peut voir que telle pratique est relativement originale, et qu'en ce sens elle représente une excroissance par rapport à la Tradition globale. Ou qu'un rituel se trouve en cohérence avec l'ensemble de la Tradition. Par exemple pour la théologie de la confirmation. L'histoire nous permet de développer une meilleure théologie de la Tradition, prise dans son ensemble ; mais il faut garder la distinction entre les deux disciplines.

Cl.B. : Je rejoins le père Gy sur ce qu'il vient d'énoncer : c'est au nom d'une prise de position dans la foi de l'Église que nous pouvons nommer ceci excroissance et cela développement légitime. Car il y a une cohérence au niveau dogmatique, et non pas seulement historique, comme le présentait Perrone. On aimerait savoir si Duchesne a connu Newman et s'il a lu ses écrits sur le développement de la doctrine. Newman pose la question de savoir non seulement ce qui est en cohérence avec le passé, mais aussi ce qui est porteur d'avenir. Cette appréciation n'est pas le fait de l'historien !

Des critères de tradition ?

P.DC. : Il y a cependant un chaînon manquant, dans tous ces raisonnements ; jamais on ne dit pourquoi on opère tel choix plutôt que tel autre. La justification critique manque, et l'on se trouve, en pratique, devant un argument d'autorité, alors que l'on sait par ailleurs que des commissions ont travaillé, que des experts sont intervenus, et que, donc, des critères ont été utilisés, consciemment ou inconsciemment.

P.M. Gy : La Tradition authentique ne se découpe pas. Pour la repérer, il faut utiliser une notion utilisée par les historiens contemporains, celle de longue durée.

Mgr Kniazeff : Dans l'Orthodoxie, nous utilisons un critère pour distinguer les « bonnes » époques liturgiques des « mauvaises » : c'est la sainteté. C'est-à-dire l'efflorescence d'un grand nombre de saints, reconnus par la pratique populaire, qu'ils soient ou non « canonisés ». L'importance de la sainteté peut à nos yeux servir de critère de la qualité liturgique d'une époque, puisque la liturgie est le fondement de la vie chrétienne et fait croître la sainteté. Une étudiante de Saint-Serge travaille actuellement sur les rapports entre sainteté et vie liturgique.

J.Y.H. : Le critère n'est évidemment pas facile à manier. Mais comment ne pas songer au 17^e siècle ? Les essais de réforme liturgique qui y furent tentés ne sont pas sans rapport avec une éclosion de la vie mystique, que l'on pense à Pierre Nicole, à Thomassin, aux *Élevations sur les mystères* de Bossuet. Il y a là une merveilleuse littérature française, qui s'avère capable de nourrir des générations chrétiennes !

Tradition liturgique et réforme

P.DC : La nouveauté de notre situation liturgique tient au fait que pour la première fois dans l'histoire de l'Église on est intervenu pour réformer la liturgie avec des critères scientifiques. Voyez par exemple la Constitution apostolique du pape Paul VI accompagnant le nouveau rituel de la confirmation ; elle comporte un appareil critique semblable à tout bon article scientifique ! Auparavant, la liturgie a connu de nombreuses réformes, il va sans dire, mais qui procédaient par emprunts, osmose, amalgame et transformations successives.

P.M. Gy : Un tel recours scientifique ne peut trouver sa légitimité qu'au service d'une intuition de Tradition profonde et une vérification par le peuple de Dieu ; sans quoi l'on donnerait aux savants un pouvoir qu'ils n'ont jamais eu et qu'ils ne doivent pas avoir.

Cl.B. : C'est dans la communion ecclésiale d'aujourd'hui que l'on se met d'accord sur la cohérence de la tradition. Il ne s'agit pas, pour prendre un exemple, de vouloir vérifier en quoi Vatican II est conforme à la tradition. C'est bien plutôt le Concile qui permet de discerner, grâce à la communion dans l'Esprit, ce qu'est la véritable tradition, à travers les traditions. Sinon, au nom de quelle autorité affirmerai-je que Vatican II est conforme à la tradition ?

P.DC : C'est ici que joue l'histoire !

Cl.B. : Le problème ne se résoud pas seulement par la connaissance du passé, mais par la communion dans le présent de l'Église. La différence, c'est que jadis le sens historique ne faisait pas partie du *sensus fidei*, comme c'est le cas maintenant. La tradition relève d'un jugement théologique ; elle est tout autre chose que la conservation du passé.

A.H. : L'histoire y a cependant son rôle à jouer. Quand on pense à tout ce que peut apporter l'histoire comparée des liturgies ! Elle est essentielle pour découvrir les cohérences. C'est le vieux principe du *semper et ubique*, éventuellement un peu idéal, et cependant inévacuable. Car la confiance en l'Église, aujourd'hui, est une dimension nécessaire de la question dont nous débattons, mais est-elle suffisante ? Pour prendre un exemple, le Pape Paul VI a décidé que le rite principal de la confirmation était la chrismation, et cela contre la pensée de certains théologiens de ce siècle. Pourquoi ? De plus, il reprend la formule orientale. Pourquoi ? Le pape a dû s'informer, mais il a aussi exercé sa responsabilité pastorale. Il y a un au-delà de la science.

★
Le débat s'est terminé sur le constat que ces questions étaient bien complexes ! Manière de rendre hommage à celui dont la relecture des œuvres s'avère si féconde encore aujourd'hui.

Une conviction s'impose de plus en plus au rédacteur de ces lignes. Tradition et histoire ne sont nullement des synonymes. L'histoire est une science humaine, et la Tradition est une notion théologique. Leur rapport tient au fait que l'histoire permet aujourd'hui de mieux connaître le passé de l'Église et, comme le débat l'a souligné, d'apprécier des cohérences et des continuités dans la longue durée.

Mais la Tradition est fondamentalement un acte de réception. Elle ne s'identifie ni avec le passé de l'Église ni avec son histoire, mais elle représente ce que l'Église reconnaît comme sien dans son histoire. Car elle refuse, par ailleurs, de s'identifier avec certains aspects de son passé, comme elle l'a fait récemment en revenant sur les excommunications de 1054 ou sur la condamnation de Galilée. Le jugement de Tradition est l'acte d'un corps, qui ressent au plus intime de lui-même que tel organe fait partie de son intégrité. La science est devenue, depuis le siècle dernier, un outil indispensable de discernement et d'affinement du jugement. Mais celui-ci, dans la foi, reste mystérieusement l'œuvre de l'Esprit, qui mène vers la vérité tout entière.

Paul DE CLERCK